

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2025

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 5

Date d'affichage de la convocation : 23.09.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-neuf du mois de septembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-trois septembre deux mil vingt-cinq, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP - Laurent BAYART - Eric THOMY – Eric LEHMANN – Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT – Sylvie RISSE – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER - Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Grégory RICHERT - Jean -Charles WILLM - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Gérard CONRAD donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT
Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Sophie DIEMER
Monsieur Hervé DIEBOLD donne procuration de vote à Monsieur Philippe ROSER
Madame Julie LINGELSER donne procuration de vote à Madame Sylvie RISSE
Madame Annick MARTZ-KOERNER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE

Était absent excusé :

Monsieur Sébastien BOUREL

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 2 octobre 2025

Publié sur le site internet de la commune le 2 octobre 2025

Le Maire, Béatrice BULOUE



10. Approbation de la convention relative à la gestion et l'entretien des aménagements du Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Mundolsheim

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 21

Conseillers
absents : 6
dont 5 avec procuration

Mme le Maire informe le conseil municipal que les travaux d'aménagement du pôle d'échange multimodal sont en phase de finalisation.

L'Eurométropole de Strasbourg a pris en charge l'ensemble des travaux, au titre de sa compétence mobilité.

Une fois les ouvrages réceptionnés, il convient de définir les modalités de gestion des ouvrages, et de prise en charge des travaux d'entretien et de maintenance. C'est l'objet de la convention relative à la gestion et l'entretien des aménagements du Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Mundolsheim qui est soumise à l'approbation du conseil municipal.

Mme le Maire propose d'approuver cette convention.

Le Conseil municipal,

après en avoir délibéré,

- APPROUVE la convention relative à la gestion et l'entretien des aménagements du Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Mundolsheim ;
- AUTORISE Mme le Maire ou son.s.a représentant.e à signer ladite convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

Par 24 Voix pour

2 Abstentions : Henri BECKER – Lydie MOUGEL

Mundolsheim, le 2 octobre 2025

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,

Cathie PETRI